

contrôles administratifs, mais aussi aux programmes inappropriés?

[Français]

L'hon. Jean-Pierre Goyer (solliciteur général): Monsieur le président, j'ai déjà annoncé les mesures que nous avons prises dans ce domaine: elles sont différentes. Il n'est pas question d'un ombudsman, parce que, à mon avis, un homme seulement ne peut suffire à cette tâche. Il faut améliorer notre système, nos moyens de communication avec les détenus, et c'est là-dessus que nous faisons porter nos efforts, actuellement.

* * *

LE BIEN-ÊTRE

L'AIDE AUX PROVINCES ET LA CESSATION DES PRESTATIONS SAISONNIÈRES

[Traduction]

M. W. B. Nesbitt (Oxford): J'aimerais adresser une question au premier ministre suppléant. Comme les prestations de chômage saisonnier cesseront à compter de lundi prochain, le gouvernement projette-t-il d'accorder une aide financière aux provinces de l'ordre de 40 millions de dollars au moins puisque celles-ci devront, de fait verser ces prestations en assistance sociale?

L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, je n'accepte pas l'hypothèse sur laquelle la question s'appuie. Le gouvernement acquitte actuellement 50 p. 100 de ces frais en vertu des programmes déjà en vigueur.

M. Nesbitt: Une question complémentaire, monsieur l'Orateur, au premier ministre suppléant vu qu'il n'accepte pas la précédente. Le gouvernement envisage-t-il de prolonger l'application du programme de prestations saisonnières afin que les gens ne deviennent pas des assistés sociaux ou a-t-il l'intention d'accorder plus de fonds aux éléphants femelles gravides de Malaisie?

M. Lloyd R. Crouse (South Shore): J'ai une question supplémentaire ou connexe à poser au ministre des Finances. Aurait-il préparé deux versions différentes du budget dont une à présenter en cas de victoire à l'élection partielle, et l'autre en cas de défaite?

M. l'Orateur: A l'ordre.

* * *

AIR CANADA

LE CAS DES NON-FUMEURS

M. P. V. Noble (Grey-Simcoe): J'avais une question à poser au ministre des Transports, mais en son absence, peut-être pourrais-je l'adresser au premier ministre suppléant. Le gouvernement a-t-il étudié l'opportunité d'établir des compartiments pour les non-fumeurs à bord des avions d'Air Canada, étant donné que ces dispositions ont été prises dans le cas de la plupart des autres modes de transport de passagers?

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. J'éprouve des doutes quant à l'urgence de cette question. Je signalerai au député qu'il s'agit là d'une question qu'on peut habituellement inscrire au *Feuilleton*.

[M. Paproski.]

L'ÉNERGIE

LE PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA BAIE JAMES—LES PROPOS DU MINISTRE AU SUJET DES CAPITAUX ÉTRANGERS

M. Max Saltsman (Waterloo): Je voudrais poser une question au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources au sujet d'une déclaration qu'il aurait faite concernant le projet hydro-électrique de la baie James. Le ministre aurait déclaré: que «les rentrées massives de capitaux étrangers» pour financer les projets hydro-électriques et d'autres exploitations de nos ressources pourraient bouleverser les autres secteurs de l'économie canadienne. Le ministre me dirait-il s'il a communiqué ce point de vue à la province de Québec, et la réponse qu'il a reçue?

L'hon. J. J. Greene (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): J'ignore, monsieur l'Orateur, à quelle source mon honorable ami se renseigne au sujet de mes opinions, mais j'ai dit...

M. l'Orateur: A l'ordre. La question est recevable si le député invite le ministre à faire une déclaration, mais il ne saurait commenter ou signaler une déclaration faite à l'extérieur de la Chambre. La règle est notoire. Pour obtenir une réponse, le député doit demander s'il s'agit de la politique gouvernementale.

M. Saltsman: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Puis-je poser la même question au premier ministre suppléant? La déclaration du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources sur les dangers d'entrées massives de capitaux pour financer le projet hydro-électrique de la baie James reflète-t-elle la politique gouvernementale?

L'hon. M. Greene: Monsieur l'Orateur, je soulève la question de privilège. Le député fait allusion au fait et allègue que j'aurais fait des déclarations dont il ne peut prouver l'authenticité. Je ne pense pas qu'il ait le droit de le faire.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Le député soulève-t-il la question de privilège?

M. Saltsman: Oui, monsieur l'Orateur. Je soulève la même question de privilège.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Je prie le député de bien vouloir se rasseoir et je lui ferai remarquer ainsi qu'au ministre, qu'il ne s'agit manifestement pas d'une question de privilège. J'ai déjà indiqué aujourd'hui à la Chambre, qu'un désaccord sur des faits ne peut donner lieu à une question de privilège. Il s'agit d'une controverse entre le député et le ministre au sujet de ce qui a été ou n'a pas été dit en dehors de la Chambre. Il ne saurait y avoir de débat là-dessus pour le moment.

M. Saltsman: Étant donné le compte rendu que j'ai devant les yeux et qui, je présume, est exact jusqu'à preuve du contraire, le premier ministre suppléant est-il en mesure de répondre à ma question?

L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, je crois que tout dépend de l'exacti-